

sont les personnes qui, en sus de Leurs Majestés, seront présentes ?

— Monsieur...

— Monsieur le duc de Luynes et Sa Grandeur Mgr l'évêque de Luçon, c'est-à-dire les deux ennemis les plus acharnés de votre religion.

— Oh, oh ! que veut dire cela ? fit le duc.

— Tout simplement que vous devez vous attendre à être mal reçus ; heureux encore si vous n'êtes pas arrêtés séance tenante.

— Le croyez-vous possible ? Pensez-vous qu'ils oseraient faire un tel éclat ?

— Peut-être oui, peut-être non, je ne jurerais de rien ; dans tous les cas, vous voilà prévenus ; c'est à vous de prendre vos précautions et d'agir en conséquence. Surtout, méfiez-vous de l'évêque de Luçon ; ce prêtre m'effraie ; il prend des proportions immenses, sa faveur augmente avec une rapidité extraordinaire ; il est question de le nommer cardinal.

— Cardinal, lui, l'évêque de Luçon !

— Oui, messieurs ; et souvenez-vous de mes paroles. Si un jour cet homme remplace de Luynes, car le roi ne peut se passer de favori ; si, dis-je, ce prêtre remplace de Luynes, une fois qu'il tiendra le pouvoir entre ses mains il ne le lâchera plus qu'avec la vie ; et, si incroyable que cela vous paraisse, il vous fera regretter la tyrannie de Luynes.

— Oh ! vous allez trop loin, monsieur de Bassompierre.

— Mais non, je vous jure ; vous verrez plus tard ; qui sait ? Peut-être, moi qui vous parle, regretterai-je plus que vous tous ce pauvre connétable ! pourtant, Dieu m'est témoin que je le hais bien (1). Maintenant messieurs, que comptez-vous faire ? Vous savez qu'avec moi, vous pouvez parler net ; voyons, duc, qu'en pensez-vous ?

— C'est à ces messieurs à répondre et non pas à moi, mon cher Bassompierre.

— Soit !

— Notre réponse sera courte, dit le comte du Luc en se levant ; les chefs de la religion ont désigné des députés qu'ils ont chargés de faire respectueusement parvenir leurs griefs au pied du trône. Ces députés ont accepté un mandat sacré. Quoi qu'il leur puisse advenir, leur honneur et leur conscience leur ordonnent de remplir ce mandat jusqu'au bout.

— Bien ! monsieur le comte du Luc, s'écria le duc de la Force en lui serrant les mains, tandis que les autres députés se pressaient autour de lui, un homme de votre sorte ne pouvait faire une plus fière et plus noble réponse.

— Tout cela est très-bien, mes honorables amis, reprit Bassompierre en hochant tristement la tête ; pardieu ! moi aussi, je savais que telle serait votre réponse. Elle n'a rien qui m'étonne de votre part ; mais je ne vous ai pas encore vidé complètement mon sac aux nouvelles.

— Il y a-t-il donc autre chose encore ?

— Certes il y a autre chose, messieurs ; de graves et de terribles choses même, vive Dieu ! sur mon honneur après m'avoir entendu, je crois que vous ferez bien de réfléchir avant de prendre une résolution définitive.

(1) On sait comment se réalisa cette prophétie : Le maréchal Bassompierre fut mis à la Bastille par Richelieu. Il n'en sortit qu'à la mort du cardinal c'est-à-dire au bout de 12 ans, en 1643.

— De quoi s'agit-il donc, monsieur ? lui demandèrent les gentilshommes protestants avec la plus vive inquiétude.

— Eh ! vive Dieu ! messieurs, il s'agit de monsieur le duc de Rohan !

— Vous dites ?

En ce moment une porte secrète adroitement dissimulée dans la boiserie s'entr'ouvrit doucement sans que nulle des personnes présentes le remarquât.

— Jodis, messieurs, reprit Bassompierre, que le roi, ce qui lui arrive rarement, était en verve ce matin ; après m'avoir donné la commission que vous savez, il me regarda entre les yeux de cet air goguenard qui lui est particulier, et avec un sourire pâle qui ressemblait à s'y méprendre à une grimace : « — Or çà, Bestein (1), mon ami, me dit-il, n'êtes-vous pas de Lorraine ? — J'ai cet honneur, sire, répondis-je ne sachant pas où il en voulait venir, car personne mieux que le roi ne connaît la généalogie des grandes familles de France. « — Ah ! reprit-il, les princes lorrains ont donné bien de la tablature à notre pauvre France, depuis François II jusqu'au roi Henri IV, mon honoré père, et il soupira. Le ou les grands Henri de Guise ont, l'un après l'autre, bien chagriné mes prédécesseurs. Grâce au ciel, nous en avons fini avec eux aujourd'hui, il s'arrêta, me regarda fixement et reprit avec amertume

« — A présent c'est au tour de la Bretagne à nous envoyer un grand Henri. Qu'en pensez-vous, Bassompierre, mon ami ? Mais cette fois ce n'est plus Henri de Guise, c'est Henri de Rohan ; il est prince aussi celui-là : heureusement, il ne descend pas de Charlemagne. Sa généalogie est plus claire que celle des autres : on sait au moins à quoi s'en tenir. Et puis, le royaume n'est plus tombé en quenouille, n'est-ce pas, Bassompierre ? La reine Catherine de Médicis est morte, bien morte ; nous avons un parlement qui nous obéit et rend des arrêts. Allez au parlement ! mon ami, allez au parlement ! et vous en apprendrez long sur le compte du grand Henri de Rohan, le pourfendeur de géants, le Macchabée des protestants ! Tout en parlant ainsi le roi me poussait doucement vers la porte, et finalement il me tourna le dos en me riant au nez.

— Eh ! bien, demandèrent tous les gentilshommes avec anxiété.

— Eh ! bien ? messieurs, j'ai suivi le conseil du roi, n'ayant rien de mieux à faire, je suis allé au Parlement.

— Et ? ...

Cette interrogaton lui fut posée à la fois par toutes les bouches.

— Et l'arrêt est rendu.

— Parfaitement, j'ai même eu l'heureuse chance d'arriver au moment où monsieur le premier président se levait et allait commencer la lecture. En m'apercevant, il m'a fait la galanterie d'attendre que je fusse convenablement assis pour bien entendre.

— Et c'est une condamnation ?

— Pardieu !

— Faites-nous connaître l'arrêt ?

— Vous le voulez ?

— Nous vous en supplions.

— Soit ! je n'ai rien à vous refuser ; seulement je passerai les considérations ?

— Passez, passez.

(1) Dans l'intimité, le roi Louis XIII nommait ainsi M. de Bassompierre.